

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20220415-CA2021COMMUNE-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2022

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 11/04/2022

DATE D'AFFICHAGE

LE : 19/04/2022

Séance du Vendredi 15 Avril 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 9

VOTES : 12 pour

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le vendredi 15 avril à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 11 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Alexandre PARIS (pouvoir remis à M. AIGNEL), Isabelle PANCHOUT, (pouvoir remis à M. MAZURE), Rémi PONT ((pouvoir remis à Mme VALLET), Tom KUBLER, Lydia KONYA.

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération : Vote de Compte Administratif 2021 (Le Maire s'est retiré et n'a pas pris part au vote, M. MAZURE a été élu président pour cette délibération)

Après avoir examiné le budget primitif 2021 et après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen (ci-après).

Budget Principal :

Réalisations de l'exercice :

- Dépenses de fonctionnement : 306 010.50€
- Recettes de fonctionnement : 439 441.59€
- Résultat de l'exercice en fonctionnement : excédent de 133 431.09€
- Dépenses d'investissement : 80 129.94€
- Recettes d'investissement : 39 054.39€
- Résultat de l'exercice en investissement : déficit de 41 075.55€

Report de l'exercice 2020 :

- Report en section de fonctionnement (002) excédent : 221 683.08€
- Report en section d'investissement (001) déficit : 24 493.39€
- (Part affectée à l'investissement (R1068) : 24 493.39€)

Restes à réaliser à reporter en 2022 :

- Section d'investissement en dépenses : néant

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2020	Part affectée à l'investissement : Exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021 (dépenses)	Résultat de clôture de l'exercice 2021
INVEST.	- 24 493.39€		- 41 075.55€		- 65568.94€
FONCT.	+246 176.47€	-24 493.39€	+133 431.09€		+355 114.17€

Budget annexe :

Caisse des Ecoles (ni mandat ni titre en 2021) : suite dissolution de la CDE au 31/12/2021 (délibération n°2021-57) report de l'excédent de fonctionnement au budget communal 2022 : soit 2 908.94€

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 15 avril 2022.
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

